

CANADA

TREATY SERIES 1976 No. 2 RECUEIL DES TRAITÉS

FISHERIES

Exchange of Notes between CANADA and the UNION OF SOVIET SOCIALIST REPUBLICS

Ottawa, February 9, 1976

In force February 9, 1976

PÊCHERIES

Échange de Notes entre le CANADA et l'UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES

3 280 597

Ottawa, le 9 février 1976

En vigueur le 9 février 1976

EXCHANGE OF NOTES BETWEEN THE GOVERNMENT OF CANADA AND THE GOVERNMENT OF THE UNION OF SOVIET SOCIALIST REPUBLICS EXTENDING THE AGREEMENT ON CO-OPERATION IN FISHERIES OF JANUARY 22, 1971 AS AMENDED AND EXTENDED AND THE AGREEMENT ON PROVISIONAL RULES OF NAVIGATION AND FISHERIES SAFETY OF JANUARY 22, 1971 AS EXTENDED

I

The Secretary of State for External Affairs of Canada to the First Deputy-Minister of Fisheries of the Union of Soviet Socialist Republics

> OTTAWA, K1A 0G2 February 9, 1976

No. FLO-186

EXCELLENCY,

I have the honour to refer to the Agreement between the Government of Canada and the Government of the Union of Soviet Socialist Republics on Co-operation in Fisheries in the Northeastern Pacific Ocean off the Coast of Canada done at Moscow on January 22, 1971(1), as amended and extended for two years as of February 19, 1973 by an Exchange of Notes done at Ottawa on February 15, 1973⁽²⁾, and as further amended and extended for one year from February 19, 1975 by an Exchange of Notes done at Moscow on January 24. 1975; and to the Agreement between the Government of Canada and the Government of the Union of Soviet Socialist Republics on Provisional Rules of Navigation and Fisheries Safety in the Northeastern Pacific Ocean off the Coast of Canada, done at Moscow on January 22, 1971⁽⁴⁾ and extended for one year from April 15, 1975, by an Exchange of Notes done at Moscow on January 24, 1975⁽⁵⁾. In accordance with the arrangements established at the meeting of representatives of our two Governments held in Ottawa, February 5, 6 and 9, 1976, I have the honour to propose, on behalf of the Government of Canada, that these two Agreements be further extended for a period of one vear.

If this proposal is acceptable to the Government of the Union of Soviet Socialist republics, I have the honour to propose that this Note, in English and in French, and Your Excellency's reply in Russian to that effect, shall constitute an Agreement between our two Governments to extend the Agreement between the Government of Canada and the Government of the Union of Soviet Socialist Republics on Co-operation in Fisheries in the Northeastern Pacific Ocean off the Coast of Canada, as amended, for a further period of one year from February 19, 1976, and the Agreement between the Government of Canada and the Government of the Union of Soviet Socialist Repub-

⁽¹⁾ Treaty Services 1971 No. 9.

⁽²⁾ Treaty Services 1973 No. 12.

⁽³⁾ Treaty Services 1975 No. 21. (4) Treaty Services 1971 No. 8.

⁽⁵⁾ Treaty Services 1975 No. 22.

ÉCHANGE DE NOTES ENTRE LE GOUVERNEMENT DU CANADA ET LE GOUVERNE-MENT DE L'UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES PRO-LONGEANT L'ACCORD SUR LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE PÊCHE DU 22 JANVIER 1971 MODIFIÉ ET RENOUVELÉ, ET L'ACCORD SUR LES RÈGLES PROVISOIRES DE NAVIGATION ET DE SÉCURITÉ DES PÊCHERIES DU 22 JANVIER 1971

I

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada au Premier Sous-Ministre des Pêcheries de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques

> OTTAWA, K1A 0G2 Le 9 février 1976

No. FLO-186

EXCELLENCE,

J'ai l'honneur de me référer à l'accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques sur la coopération en matière de pêche dans le nord-est de l'océan Pacifique au large de la côte du Canada, fait à Moscou le 22 janvier 1971⁽¹⁾, modifié et renouvelé pour deux années à compter du 19 février 1973, par un échange de notes fait à Ottawa le 15 février 1973,(2) et de nouveau modifié et renouvelé pour une année à compter du 19 février 1975, par un échange de notes fait à Moscou, le 24 janvier 1975;(3) et à l'accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques sur les règles provisoires de navigation et de sécurité des pêcheries dans le nord-est de l'océan Pacifique au large de la côte du Canada fait à Moscou le 22 janvier 1971,⁽⁴⁾ et renouvelé pour une année à compter du 15 avril 1975, par un échange de notes fait à Moscou le 24 janvier 1975. (5) Selon les dispositions convenues lors de la réunion de représentants de nos deux Gouvernements qui a eu lieu à Ottawa les 5, 6 et 9 février 1976, j'ai l'honneur de proposer au nom du Gouvernement du Canada que les deux accords soient renouvelés pour une période d'une année.

Si cette proposition agrée au Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, j'ai l'honneur de proposer que la présente note, en anglais et en français, ainsi que votre réponse en russe à cet effet, constituent entre nos deux Gouvernements un accord qui aura pour effet de renouveler l'accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques sur la coopération en matière de pêche dans le nord-est de l'océan Pacifique au large de la côte du Canada, tel que modifié, pour une période d'une année à compter du 19 février 1976; et de

⁽¹⁾ Recueil des Traités 1971 nº 9.

⁽²⁾ Recueil des Traités 1973 n° 12.

⁽³⁾ Recueil des Traités 1975 nº 21.

⁽⁴⁾ Recueil des Traités 1971 n° 8. (5) Recueil des Traités 1975 n° 22.

lics on Provisional Rules of Navigation and Fisheries Safety in the Northeastern Pacific Ocean off the Coast of Canada, for a further period of one year from April 15, 1976. The present Agreement shall enter into force on the date of your reply.

Accept, Excellency, the assurances of my highest consideration.

ALLAN J. MACEACHEN
Secretary of State
for External Affairs

His Excellency V. M. Kamentsev, First Deputy-Minister of Fisheries of the Union of Soviet Socialist Republics, OTTAWA. 5

renouveler l'accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques sur les règles provisoires de navigation et de sécurité des pêcheries dans le nord-est de l'océan Pacifique au large de la côte du Canada pour une période d'une année à compter du 15 avril 1976. Le présent accord entrera en vigueur à la date de votre réponse à cette note.

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, ALLAN J. MACEACHEN

Son Excellence V. M. Kamentsev,
Premier Sous-Ministre des Pêcheries de
l'Union des Républiques socialistes soviétiques

The first Deputy-Minister of Fisheries of the Union of Soviet Socialist Republics to the Secretary of State for External Affairs of Canada

(Translation)

Ottawa, 9 February 1976

EXCELLENCY.

I have the honour to refer to your Note dated February 9, 1976 concerning the Agreement between the Government of the Union of Soviet Socialist Republics and the Government of Canada on Co-operation in Fisheries in the Northeastern Pacific Ocean off the Coast of Canada, done at Moscow on January 22, 1971, as amended and extended for two years from February 19, 1973 by an Exchange of Notes done at Ottawa on February 15, 1973 and as further amended and extended for one year from February 19, 1975 by an Exchange of Notes done at Moscow on January 24, 1975; and to the Agreement between the Government of the Union of Soviet Socialist Republics and the Government of Canada on Provisional Rules of Navigation and Fisheries Safety in the Northeastern Pacific Ocean off the Coast of Canada, done at Moscow on January 22, 1971, as extended for one year from April 15, 1975 by an Exchange of Notes done at Moscow on January 24, 1975. In accordance with the arrangements established at the meeting of representatives of our two Governments held at Ottawa February 5, 6 and 9, 1976 I agree on behalf of the Government of the Soviet Socialist Republics, that the above Agreements be further extended for a period of one year.

I have the honour to inform you that the Government of the Union of Soviet Socialist Republics agrees to regard your Note dated February 9, 1976, and this reply, as an Agreement between our two Governments to extend the Agreement between the Government of the Union of Soviet Socialist Republics and the Government of Canada on Co-operation in Fisheries in the Northeastern Pacific Ocean off the Coast of Canada, done at Moscow on January 22, 1971 as extended and amended on February 15, 1973 and further extended on January 24, 1975, for a further period of one year from February 19, 1976; and the Agreement between the Government of the Union of Soviet Socialist Republics and the Government of Canada on Provisional Rules of Navigation and Fisheries Safety in the Northeastern Pacific Ocean off the Coast of Canada, done at Moscow on January 22, 1971 as extended on January 24, 1975 for a further period of one year from April 15, 1976.

Accept, Excellency, the assurances of my highest consideration.

V. M. KAMENTSEV First Deputy-Minister of Fisheries.

The Honourable Allan J. MacEachen, Secretary of State for External Affairs, Ottawa. Le Premier Sous-Ministre des Pêcheries de l'Union des Républiques socialistes soviétiques au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada

(Traduction)

Ottawa, le 9 février 1976

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de me référer à votre Note du 9 février 1976 concernant l'accord entre le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et le Gouvernement du Canada sur la coopération en matière de pêche dans le nord-est de l'océan Pacifique au large de la côte du Canada, fait à Moscou le 22 janvier 1971, modifié et renouvelé pour deux années à compter du 19 février 1973 par un échange de notes fait à Ottawa le 15 février 1973, et de nouveau modifié et renouvelé pour une année à compter du 19 février 1975 par un échange de notes fait à Moscou le 24 janvier 1975; je me réfère également à l'accord, entre le Gouvernement de l'Union des Républiques Socialistes soviétiques et le Gouvernement du Canada sur les règles provisoires de navigation et de sécurité des pêcheries dans le nord-est de l'océan Pacifique au large de la côte du Canada, fait à Moscou le 22 janvier 1971 et renouvelé pour une année à compter du 15 avril 1975 par un échange de notes fait à Moscou le 24 janvier 1975. Selon les dispositions convenues lors de la réunion des représentants de nos deux Gouvernements qui a eu lieu à Ottawa les 5, 6 et 9 février 1976, je consens, au nom du Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, à ce que les accords susmentionnés soient renouvelés pour une période d'une année.

J'ai l'honneur de vous informer que le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques souscrit à la proposition voulant que votre Note du 9 février 1976 et la présente réponse constituent entre nos deux Gouvernements un accord qui aura pour effet de renouveler l'accord entre le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et le Gouvernement du Canada sur la coopération en matière de pêche dans le nord-est de l'océan Pacifique au large de la côte du Canada, fait à Moscou le 22 janvier 1971, renouvelé et modifié le 15 février 1973 et de nouveau renouvelé le 24 janvier 1975 pour une période d'une année à compter du 19 février 1976; et de renouveler l'accord entre le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et le Gouvernement du Canada sur les règles provisoires de navigation et de sécurité des pêcheries dans le nord-est de l'océan Pacifique au large de la côte du Canada, fait à Moscou le 22 janvier 1971 et renouvelé le 24 janvier 1975 pour une période d'une année à compter du 15 avril 1976.

Veuillez accepter, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.

Le Premier Sous-Ministre des Pêches, V. M. KAMENTSEV

L'honorable Allan J. MacEachen, Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Ottawa.



@ Minister of Supply and Services Canada 1976

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1976

Available by mail from

En vente par la poste:

ou chez votre libraire.

Printing and Publishing Supply and Services Canada Ottawa, Canada K1A 0S9 Imprimerie et Édition
Approvisionnements et Services Canada

or through your bookseller.

Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. E3-1976/2 ISBN 0-660-00533-6

Price: Canada: \$0.50 Other countries: \$0.60 Nº de catalogue E3-1976/2 ISBN 0-660-00533-6 Prix: Canada: \$0.50 Autres pays: \$3.60

Price subject to change without notice.

Prix sujet à changement sans avis préalable.